

Taux de chômage harmonisés de l'OCDE

Communiqué de presse

Le taux de chômage dans la zone OCDE en hausse à 6.8% en décembre 2008

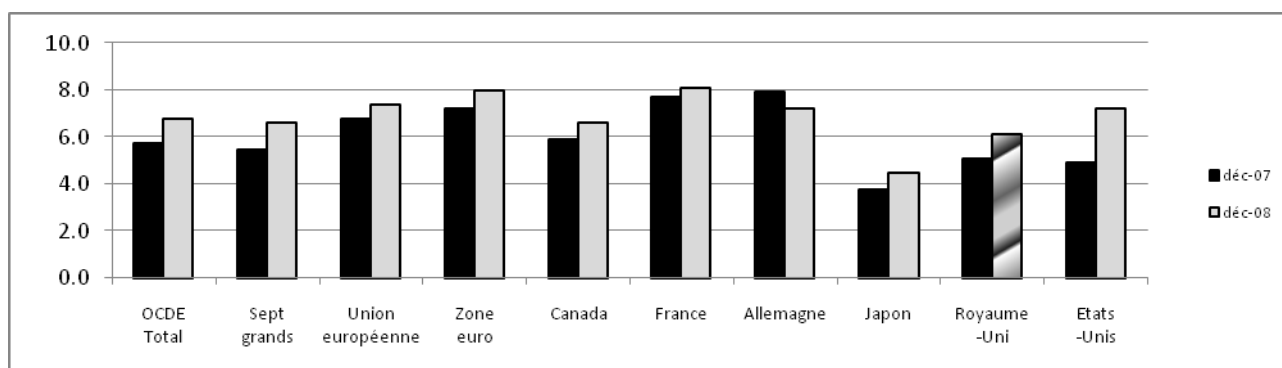
Le taux de chômage dans la **zone OCDE** était de 6.8% en décembre 2008, supérieur de 0.2 point de pourcentage à celui du mois précédent et supérieur de 1.1 points de pourcentage à celui de l'année précédente.

Dans la **Zone euro**, le taux de chômage était de 8.0% en décembre 2008, supérieur de 0.1 point de pourcentage à celui du mois précédent et supérieur de 0.8 point de pourcentage à celui de l'année précédente. Le taux de chômage aux **États-Unis** en *janvier 2009* était de 7.6%, supérieur de 0.4 point de pourcentage à celui du mois précédent et supérieur de 2.6 points de pourcentage à celui de l'année précédente. Au **Japon**, le taux était de 4.5% en décembre 2008, supérieur de 0.5 point de pourcentage à celui du mois précédent et supérieur de 0.7 point de pourcentage à celui de novembre 2007.

En décembre 2008, le taux de chômage était de 8.1% en **France**, supérieur de 0.1 point de pourcentage à celui du mois précédent et supérieur de 0.4 point de pourcentage à celui de l'année précédente. En **Allemagne**, le taux était de 7.2% en décembre 2008, supérieur de 0.1 point de pourcentage à celui du mois précédent mais inférieur de 0.7 point de pourcentage à celui de décembre 2007. Au **Canada**, le taux de chômage était de 7.2% en *janvier 2009*, supérieur de 0.6 point de pourcentage à celui du mois précédent et supérieur de 1.3 points de pourcentage à celui de l'année précédente. En *octobre 2008*, le taux était de 6.1% au **Royaume-Uni**, supérieur de 0.2 point de pourcentage à celui du mois précédent et supérieur de 1.0 point de pourcentage à celui d'*octobre 2007*.

Les taux de chômage pour **les autres pays de l'OCDE et leurs regroupements géographiques**, ainsi que des données historiques, sont disponibles dans le système de diffusion des données de l'OCDE, *OECD.Stat Extracts*, à l'adresse internet : <http://stats.oecd.org/wbos/Default.aspx?QueryName=251&QueryType=View&Lang=fr>.

Taux de chômage sélectionnés
décembre 2007 - décembre 2008 ⁽¹⁾



Notes :

(1) Le Royaume-Uni : octobre-07— octobre-08.

NB : Pour des raisons méthodologiques, ces taux de chômage harmonisés peuvent être différents de ceux publiés par les instituts statistiques nationaux.

Taux de chômage harmonisés de l'OCDE
Taux de chômage de l'OCDE
En pourcentage de la population active

	2006	2007	2008	2008				2008					
				T1	T2	T3	T4	juil	aoû	sep	oct	nov	déc
OCDE - Total	6.3	5.8	6.1	5.7	5.9	6.2	6.6	6.1	6.3	6.3	6.4	6.6	6.8
Sept grands	5.8	5.4	5.9	5.5	5.7	6.0	6.4	5.9	6.0	6.1	6.2	6.3	6.6
Union européenne	8.2	7.1	7.0	6.8	6.9	7.0	7.3	6.9	7.0	7.1	7.2	7.3	7.4
Zone euro	8.4	7.5	7.5	7.3	7.4	7.5	7.9	7.5	7.5	7.6	7.8	7.9	8.0
Australie	4.8	4.4	4.2	4.0	4.3	4.2	4.4	4.3	4.1	4.3	4.4	4.4	4.5
Autriche	4.7	4.4	3.8	4.0	3.7	3.7	3.8	3.6	3.7	3.9	3.8	3.8	3.9
Belgique	8.2	7.5	7.1	7.1	7.0	7.2	7.1	7.2	7.2	7.3	7.1	7.0	7.1
Canada ⁽¹⁾	6.3	6.0	6.1	5.9	6.1	6.1	6.4	6.1	6.2	6.2	6.3	6.4	6.6
République tchèque	7.2	5.3	4.4	4.4	4.5	4.3	4.5	4.4	4.3	4.3	4.4	4.5	4.7
Danemark	3.9	3.8	3.5	3.2	3.2	3.5	4.1	3.3	3.5	3.6	3.8	4.1	4.5
Finlande	7.7	6.8	6.4	6.3	6.3	6.4	6.5	6.4	6.4	6.5	6.5	6.5	6.5
France	9.2	8.3	7.8	7.6	7.7	7.7	8.0	7.7	7.7	7.8	7.9	8.0	8.1
Allemagne	9.9	8.4	7.3	7.6	7.4	7.2	7.1	7.3	7.2	7.2	7.1	7.1	7.2
Grèce	8.9	8.3		7.8	7.5	7.5		7.5	7.5	7.5			
Hongrie	7.5	7.4	7.9	7.7	7.7	7.9	8.2	7.8	7.9	7.9	8.0	8.2	8.5
Islande	2.9	2.3	3.0	2.5	2.3	3.0	4.5						
Irlande	4.5	4.6	6.3	5.0	5.6	6.6	7.8	6.3	6.6	6.9	7.4	7.9	8.2
Italie	6.8	6.1		6.7	6.8	6.7		6.7	6.7	6.7			
Japon	4.1	3.9	4.0	3.9	4.0	4.1	4.0	4.0	4.1	4.0	3.7	4.0	4.5
Corée	3.5	3.2	3.2	3.1	3.2	3.2	3.2	3.1	3.2	3.2	3.2	3.2	3.3
Luxembourg	4.6	4.2	4.4	4.1	4.3	4.4	4.7	4.4	4.4	4.5	4.6	4.6	4.8
Mexique	3.6	3.7	4.0	3.7	3.8	3.9	4.5	3.9	3.9	4.0	3.9	4.7	4.7
Pays-Bas	3.9	3.2	2.8	2.8	2.8	2.7	2.8	2.7	2.7	2.7	2.8	2.8	2.7
Nouvelle-Zélande	3.8	3.6		3.7	3.9	4.1							
Norvège	3.5	2.6		2.4	2.5	2.4		2.4	2.4	2.5	2.7	2.9	
Pologne	13.9	9.6	7.1	7.8	7.3	6.8	6.5	6.9	6.8	6.6	6.5	6.5	6.5
Portugal	7.8	8.1	7.8	7.7	7.7	7.8	7.8	7.8	7.8	7.8	7.8	7.8	7.9
République slovaque	13.3	11.2	9.7	10.2	10.0	9.2	9.2	9.4	9.2	9.1	9.1	9.2	9.4
Espagne	8.5	8.3	11.3	9.3	10.6	11.8	13.7	11.3	11.7	12.3	13.1	13.7	14.4
Suède	7.0	6.2	6.2	5.9	5.8	6.1	6.8	5.9	6.1	6.4	6.6	6.9	6.9
Suisse	4.0	3.6		3.5	3.4	3.5							
Turquie	9.9	9.8		9.9	9.9	10.7							
Royaume-Uni	5.4	5.3		5.1	5.4	5.8		5.7	5.8	5.9	6.1		
États-Unis ⁽²⁾	4.6	4.6	5.8	4.9	5.4	6.0	6.9	5.8	6.2	6.2	6.6	6.8	7.2

Notes :

(1) Canada : en janvier 2009 le pourcentage était 7.2

(2) États-Unis : en janvier 2009 le pourcentage était 7.6

Taux de chômage harmonisés de l'OCDE

Taux de chômage de l'OCDE
Évolution des taux par rapport à la même période de l'année précédente

	2005	2006	2007	2008				2008					
				T1	T2	T3	T4	juil	aoû	sep	oct	nov	déc
OCDE - Total	-0.5	-0.5	0.3	-0.2	0.2	0.5	0.9	0.4	0.5	0.5	0.6	0.9	1.1
Sept grands	-0.4	-0.4	0.5	-0.1	0.4	0.6	1.0	0.4	0.6	0.6	0.7	1.0	1.2
Union européenne	-0.7	-1.1	-0.1	-0.6	-0.3	-0.1	0.4	-0.2	-0.1	0.1	0.3	0.4	0.6
Zone euro	-0.6	-0.9	0.1	-0.4	-0.1	0.1	0.6	0.0	0.0	0.2	0.5	0.6	0.8
Australie	-0.3	-0.4	-0.1	-0.5	0.0	0.0	0.1	0.0	-0.2	0.1	0.0	0.0	0.3
Autriche	-0.4	-0.3	-0.6	-0.4	-0.9	-0.9	-0.2	-1.1	-1.0	-0.5	-0.4	-0.2	0.0
Belgique	-0.2	-0.8	-0.4	-0.7	-0.7	-0.1	-0.1	-0.2	-0.1	0.1	-0.1	-0.1	0.0
Canada ⁽¹⁾	-0.5	-0.3	0.1	-0.2	0.1	0.1	0.5	0.1	0.1	0.2	0.4	0.5	0.7
République tchèque	-0.8	-1.8	-0.9	-1.4	-1.1	-0.9	-0.3	-0.9	-0.9	-0.8	-0.6	-0.3	0.0
Danemark	-0.9	-0.2	-0.3	-0.8	-0.6	-0.5	0.8	-0.6	-0.6	-0.2	0.3	0.8	1.4
Finlande	-0.6	-0.9	-0.4	-0.7	-0.6	-0.4	-0.1	-0.4	-0.4	-0.3	-0.2	-0.1	0.0
France	-0.1	-0.9	-0.5	-1.1	-0.7	-0.5	0.2	-0.6	-0.5	-0.3	-0.1	0.2	0.4
Allemagne	-0.7	-1.5	-1.1	-1.2	-1.1	-1.1	-0.9	-1.1	-1.1	-1.0	-1.0	-0.9	-0.7
Grèce	-1.0	-0.6		-0.8	-0.9	-0.7		-0.7	-0.7	-0.7			
Hongrie	0.3	-0.1	0.5	0.5	0.6	0.5	0.5	0.6	0.5	0.4	0.3	0.5	0.7
Islande	0.3	-0.6	0.7	0.4	-0.1	0.6	2.3						
Irlande	0.1	0.2	1.6	0.3	1.0	2.0	3.1	1.8	2.1	2.2	2.7	3.2	3.5
Italie	-0.9	-0.7		0.7	0.9	0.5		0.5	0.5	0.5			
Japon	-0.3	-0.3	0.1	-0.1	0.3	0.3	0.2	0.4	0.4	0.0	-0.3	0.2	0.7
Corée	-0.3	-0.2	-0.1	-0.2	-0.1	0.0	0.1	-0.1	0.0	0.0	0.0	0.1	0.2
Luxembourg	0.0	-0.5	0.2	-0.2	0.2	0.4	0.6	0.3	0.3	0.5	0.5	0.5	0.7
Mexique	0.0	0.1	0.3	-0.1	0.1	0.3	0.7						
Pays-Bas	-0.8	-0.7	-0.4	-0.7	-0.4	-0.4	-0.1	-0.5	-0.5	-0.3	-0.1	-0.1	-0.1
Nouvelle-Zélande	0.1	-0.2		0.0	0.4	0.6							
Norvège	-1.1	-0.9		-0.3	-0.1	-0.1		-0.1	-0.1	0.0	0.2	0.4	
Pologne	-3.9	-4.2	-2.5	-3.1	-2.5	-2.5	-2.0	-2.5	-2.5	-2.4	-2.3	-2.0	-1.7
Portugal	0.1	0.3	-0.4	-0.6	-0.5	-0.3	0.0	-0.4	-0.3	-0.2	-0.1	0.0	0.2
République slovaque	-2.9	-2.2	-1.5	-1.3	-1.3	-2.1	-1.3	-2.0	-2.2	-2.1	-1.8	-1.3	-0.9
Espagne	-0.7	-0.2	3.1	1.1	2.5	3.4	5.2	3.1	3.3	3.9	4.7	5.1	5.7
Suède	-0.3	-0.8	0.0	-0.6	-0.4	0.1	0.9	-0.1	0.1	0.4	0.7	1.0	1.0
Suisse	-0.4	-0.4		-0.3	-0.2	-0.1							
Turquie	-0.3	0.0		-0.1	0.0	0.8							
Royaume-Uni	0.6	-0.1		0.1	0.2	0.4		0.4	0.5	0.7	1.0		
Etats-Unis ⁽²⁾	-0.5	0.0	1.2	0.2	0.4	0.7		1.1	1.5	1.5	1.8	2.1	2.3

Notes :

(1) Canada : en janvier 2009 l'évolution était 1.3

(2) États-Unis : en janvier 2009 l'évolution était 2.6

Taux de chômage harmonisés de l'OCDE

Notes méthodologiques

Les taux de chômage harmonisés publiés pour 30 pays de l'OCDE reposent sur les définitions adoptées par la 13^{ème} Conférence des statisticiens du travail (appelées généralement directives du BIT). Selon ces définitions, les chômeurs sont les personnes d'âge actif qui, durant la période de référence, étaient sans emploi, disponibles pour travailler et avaient entrepris des démarches actives en quête d'un emploi.

L'application uniforme de ces définitions donne des estimations plus comparables d'un pays à l'autre que celles qui reposent sur des définitions nationales. Dans certains pays, les données nationales sur le chômage n'englobent que les personnes inscrites auprès des services publics de l'emploi. Selon les directives du BIT, les personnes sans travail qui cherchent un emploi par d'autres moyens peuvent être aussi considérées comme chômeurs et les demandeurs d'emploi peuvent ne pas être inclus parmi les chômeurs s'ils ont travaillé ou s'ils n'étaient pas disponibles pour travailler. Les taux de chômage publiés ici représentent le nombre de chômeurs en pourcentage de la population active civile (c'est-à-dire les chômeurs plus les personnes dans l'emploi civil) et sont corrigés des variations saisonnières.

Les taux de chômage pour les pays membres de l'Union européenne et la Norvège sont calculés par l'Office Statistique des Communautés Européennes (Eurostat). L'OCDE est responsable de la collecte des données et du calcul des taux de chômage pour les autres pays membres de l'OCDE.

En septembre 2000, Eurostat a adopté une nouvelle définition du chômage par un règlement de la Commission. Les détails sur la nouvelle définition et sa mise en application sont disponibles sur le [site Internet d'Eurostat](#). Sont également disponibles de plus amples informations sur les méthodes d'estimation par pays et les données provisoires.

Pour les pays qui ne publient que des taux trimestriels, les données mensuelles sont estimées par le Secrétariat de l'OCDE.

Regroupements géographiques

Dans ce communiqué de presse :

- La *zone euro* comprend, pour toutes les périodes, les 16 pays membres participants, pour plus de détails voir note 1 du communiqué de presse mensuelle d'Eurostat à l'adresse Internet : http://epp.eurostat.ec.europa.eu/portal/page?_pageid=0,1136184,0_45572592&_dad=portal&_sc_hema=PORTAL ;
- L'*Union européenne* comprend les 27 pays membres de l'UE, voir la note 1 citée ci-dessus pour plus de détails;
- Le *total - OCDE* comprend 29 pays membres de l'OCDE pour lesquels les données sont disponibles ou ont été estimées. Ce sont les 19 des 27 pays de l'Union européenne qui sont aussi membres de l'OCDE plus le Canada, les États-Unis, l'Australie, le Japon, la Corée, la Nouvelle-Zélande, l'Islande, la Norvège, la Suisse et Turquie.

Contacts:

Pour plus d'information, les utilisateurs sont invités à contacter la Division des relations avec les médias à l'OCDE au (33) 1 45 24 97 00 ou à l'adresse électronique news.contact@oecd.org. Pour toute question technique, veuillez contacter stat.contact@oecd.org.

Prochain communiqué : lundi 9 mars 2009